



PROCES-VERBAL DE REUNION

Le 26 novembre 2013 à 15h, une réunion présidée par M. le Recteur de l'université Ferhat Abbas, Sétif 1, a eu lieu au siège du rectorat avec les représentants des enseignants universitaires et hospitalo-universitaires de l'université Sétif 1 et en présence de M. le Secrétaire Général et de M. le Vice Recteur chargé des relations extérieures, pour définir les modalités de constitution de la nouvelle commission de logement qui devra prendre en charge l'étude des dossiers de logements de fonction (programme du Président de la République).

Au cours de cette réunion, marquée par un débat serein et responsable, il a été décidé ce qui suit :

- Formation d'une commission de logement présidée par le Recteur de l'université Sétif 1 qui se chargera de la réception et du traitement des dossiers des enseignants de l'université Sétif 1
- Cette commission sera constituée de **six (06) membres**. Trois (03) membres seront élus par l'Assemblée Générale (AG) des enseignants-chercheurs universitaires et hospitalo-universitaires de l'université Sétif 1, qui sera convoquée par le Recteur avant le 19 décembre 2013 et les trois (03) autres membres (observateurs) seront désignés par les partenaires sociaux de l'université Sétif 1 (CNES, UGTA-SNEU et Syndicat des HU).

Les membres de la commission ne doivent pas être concernés par la demande de logement.

Chaque demandeur devra remplir lui-même une fiche de notation, qui sera mise au point par la commission, conformément aux critères nationaux ; il pourra ainsi avoir une idée du nombre total de points relatifs à son futur classement.

